

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 16

Qui ont pris part à la délibération : 16

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 30/01/2018

Date d'affichage : 09/02/2018

L'an deux mil dix huit, le huit février, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Gérard JOUEN, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Loïc GIRAUD, M. Jean-Pierre COUTURIER, Mme Isabelle BUCAILLE, Mme Véronique CAREL, Mme Emmanuelle FILHOULAUD MALLEZ, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie SORIEUL.

Étaient absents excusés : M. Michel VARANGLE, Mme Laetitia BOUST, Mme Edwige RICHECOEUR.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Michel VARANGLE en faveur de M. Gérard JOUEN, Mme Laetitia BOUST en faveur de Mme Aurélie SORIEUL, Mme Edwige RICHECOEUR en faveur de Mme Hélène RICHARD LECUYER.

Secrétaire : M. José VAREA NAVARRO.

OBJET : Concessions cimetière de THIBERVILLE : fixations des tarifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 16 Voix Pour), décide de fixer à compter du 01 Mars 2018 les tarifs de concession au cimetière communal de THIBERVILLE comme suit :

Concessions temporaires de 15 années renouvelables : 50,00 euros
Concessions trentenaires renouvelables : 150 euros

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de EVREUX et publication par voie
d'affichage le 09/02/2018

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

PRÉFECTURE DE L'EURE

13 FEV. 2018

ARRIVÉE

